

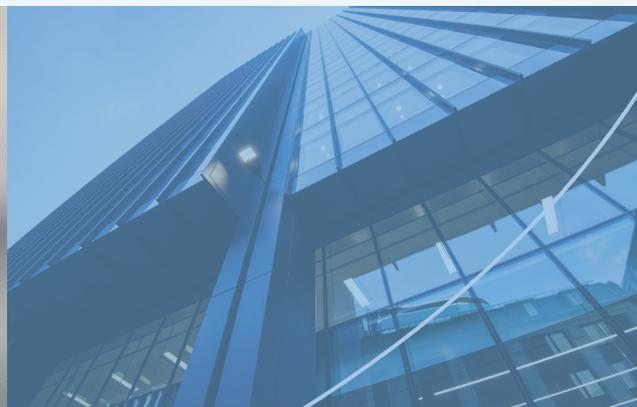
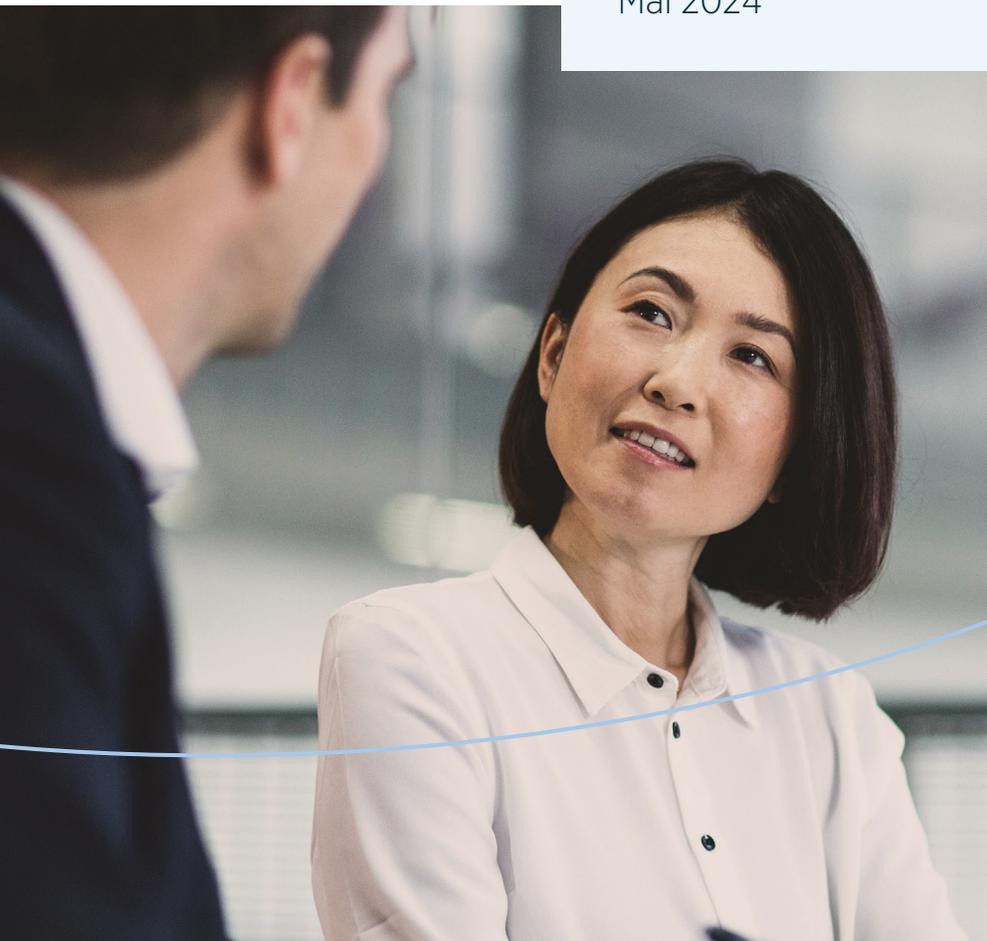


Gallagher

Assurance | Gestion des risques | Conseil

POLITIQUE MONDIALE SUR LES CADEAUX ET LES ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENT

Mai 2024



USAGE INTERNE
UNIQUEMENT



APERÇU DE LA POLITIQUE SUR LES CADEAUX ET LES ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENT

Gallagher reconnaît que les cadeaux d'affaires et les activités de divertissement sont échangés pour renforcer les relations de travail avec les clients existants et potentiels, les assureurs, les vendeurs et autres partenaires commerciaux, et que les parrainages et les dons caritatifs contribuent à notre communauté et aident à établir un climat bienveillant. Toutefois, offrir ou recevoir des cadeaux ou des activités de divertissement, faire des dons caritatifs ou s'engager dans des parrainages ne constituent pas des activités appropriées si elles créent un sentiment d'obligation, donnent une impression de partialité de la part de Gallagher, ou visent à influencer de manière inappropriée des décisions commerciales.

La présente politique sur les cadeaux et les activités de divertissement définit les attentes et les règles de Gallagher concernant votre conduite en matière d'offre et de réception de cadeaux et d'activités de divertissement de la part de partenaires commerciaux, de dons caritatifs et de parrainage. La politique sur les cadeaux et les activités de divertissement renforce notre engagement à respecter les normes les plus élevées en matière d'éthique commerciale, telles que définies dans les normes mondiales de conduite professionnelle de Gallagher, et nous aide à nous conformer aux lois anti-corruption applicables, y compris la loi américaine de 1977 sur les pratiques de corruption à l'étranger (*US Foreign Corrupt Practices Act 1977*) et la loi britannique de 2010 relative à la corruption (*UK Bribery Act 2010*).

CADEAUX ET ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENT OFFERTS PAR GALLAGHER À SES EMPLOYÉS

Veillez noter que cette politique sur les cadeaux et les activités de divertissement ne s'applique pas à la réception de cadeaux ou d'activités de divertissement offerts par Gallagher à ses propres employés. Toutefois, sachez que vous pouvez être imposé si vous recevez :

- des cadeaux ou des activités de divertissement offerts par Gallagher, y compris si vous recevez des billets payés par Gallagher pour des événements sportifs ou autres. Si vous avez des questions, veuillez consulter la [politique de Gallagher en matière de billets d'événements](#) sur Gallagher One;
- des chèques-cadeaux ou d'autres formes de récompenses ou de reconnaissance ou appréciation en argent de la part de votre supérieur ou d'autres membres de l'équipe.

Certaines récompenses sous forme de biens corporels et les voyages d'incitation peuvent également être considérés comme des revenus imposables supplémentaires pour les employés. Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez consulter le service financier ou le service de paie de Gallagher.

DÉFINITIONS

Aux fins de la présente politique sur les cadeaux et les activités de divertissement :

- Un **PARTENAIRE COMMERCIAL** désigne des clients existants ou potentiels, les vendeurs, les fournisseurs, les (ré)assureurs, les intermédiaires et toute autre partie externe qui collabore ou espère collaborer avec Gallagher, ou les employés ou agents de ces derniers. Ceci n'inclut pas les autres sociétés ou employés de Gallagher.
- Une **ACTIVITÉ DE DIVERTISSEMENT** désigne une occasion où : a) des collègues de Gallagher et d'un partenaire commercial assistent à l'événement; b) Gallagher ou un partenaire commercial paie pour que les deux parties assistent à l'événement; et c) il y a une occasion de discuter d'affaires. Les activités de divertissement peuvent inclure des repas ou la participation à des événements sportifs, musicaux ou culturels. Si des billets pour des événements ou des entrées sont fournis sans que les collègues de Gallagher et du partenaire commercial soient présents, cela doit être traité comme un cadeau plutôt que comme une activité de divertissement.
- Un **CADEAU** désigne toute chose de valeur délibérément donnée à une partie particulière extérieure à Gallagher, ou reçue d'une telle partie, sans paiement en retour. Cela n'inclut pas les prix tirés au sort (par exemple, les tombolas), ni les offres faites à titre de compensation, ni les cadeaux faits aux employés. Pour plus d'informations sur les cadeaux offerts aux employés, veuillez consulter la politique de votre entreprise en matière de voyages et de dépenses, ou le service des finances ou de paie de votre entreprise.
- Le mot « **FONCTIONNAIRE** » est un terme général qui inclut les entités suivantes dans le cas d'un gouvernement national ou étranger, ou d'une organisation internationale publique :
 - » une entité publique;
 - » les fonctionnaires et employés des agences et institutions appartenant majoritairement à l'État;
 - » les dirigeants et employés d'entreprises commerciales majoritairement détenues ou contrôlées par l'État, telles que certains hôpitaux et certaines écoles;
 - » les dirigeants et employés d'entités publiques;
 - » les personnes représentant un gouvernement à titre officiel;
 - » les candidats à une fonction politique et politiciens;
 - » les dirigeants, employés ou représentants d'organisations internationales publiques telles que la Banque mondiale ou les Nations unies;
 - » toute personne agissant en vertu d'une délégation de pouvoir d'un gouvernement pour exercer des responsabilités gouvernementales, y compris toute personne privée agissant temporairement à titre officiel pour ou au nom de l'une des personnes susmentionnées (par exemple, un consultant engagé par une agence gouvernementale).

Si vous ne savez pas si une personne ou une entité est un agent public, communiquez avec le responsable de la conformité de votre région pour obtenir des conseils.

- Une **ENTITÉ PUBLIQUE** désigne a) une administration nationale, étatique, provinciale, municipale ou locale, ou b) un département, une agence ou tout autre instrument d'une administration nationale, étatique, provinciale, municipale ou locale.
- Le **PARRAINAGE** désigne l'action de soutenir un événement, une activité, une personne ou une organisation financièrement ou par la fourniture de produits ou de services dans l'intention d'obtenir un avantage commercial.

RÈGLES GÉNÉRALES

LES CADEAUX ET LES ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENT DOIVENT :

- être modestes, peu fréquents et raisonnables au regard des circonstances;
- être exempts de toute intention d'influencer les décisions professionnelles de manière inappropriée;
- être conformes aux normes mondiales de conduite professionnelle de Gallagher et à votre politique locale sur les déplacements et les activités de divertissement.

LES DONS ET LES PARRAINAGES DOIVENT :

- être exempts de toute intention d'influencer les décisions professionnelles de manière inappropriée;
- être conformes aux normes mondiales de conduite professionnelle de Gallagher et à votre politique locale sur les déplacements et les activités de divertissement.
- Le paiement des dons par Gallagher est régi par le manuel des politiques financières. En outre, pour les parrainages, veuillez communiquer avec l'équipe de marketing ([Contributions et dons](#)).

LES CADEAUX, LES ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENT, LES DONS ET LE PARRAINAGE NE DOIVENT PAS :

- avoir l'apparence d'un pot-de-vin, d'un paiement ou d'un prêt inapproprié;
- être liés à une attribution, au maintien ou à la conservation spécifique d'un marché;
- inclure de transport ou d'hébergement en dehors de la ville;
- être de nature sexuelle ou illégale;
- être offerts ou acceptés par ou via une autre partie dans le but de contourner la présente politique sur les cadeaux et les activités de divertissement ou toute autre politique similaire de Gallagher;
- impliquer d'autres activités qui, si elles étaient rendues publiques, porteraient atteinte à l'intégrité de Gallagher.

Rappelez-vous que vous ne devez pas offrir, faire ou accepter des cadeaux, des activités de divertissement ou des dons, ni nouer une relation de parrainage par l'intermédiaire d'une autre partie dans le but de contourner les [normes mondiales de conduite professionnelle de Gallagher](#), la présente politique ou toute autre politique de Gallagher.

MATRICE DES EXIGENCES

Les normes suivantes s'appliquent à Gallagher dans le monde entier, à moins que le responsable de la conformité locale ou régionale n'ait mis en place une politique ou un ensemble de règles plus strictes en matière de cadeaux et d'activités de divertissement. Vous trouverez ces règles plus strictes dans l'addenda à la politique sur les cadeaux et les activités de divertissement :

	EXIGENCES	PLAFOND OU LIMITE MONÉTAIRE
Dons caritatifs	<p>Les dons caritatifs ne peuvent être effectués qu'en conformité avec le manuel des politiques financières (contributions et dons).</p> <p>Les dons caritatifs ne peuvent conférer aucun avantage personnel à un individu, même si l'organisation bénéficiaire est une véritable institution caritative, sportive ou culturelle.</p>	Sans objet.
Cadeaux à l'intention de fonctionnaires	<p>Vous devez faire preuve d'une grande prudence lorsque vous offrez des cadeaux à des fonctionnaires, en raison du risque accru de corruption et d'irrégularité apparente.</p> <p>Les cadeaux ne peuvent pas être constitués d'espèces ou de quasi-espèces telles que des cartes-cadeaux, des cartes de débit ou des bons d'achat.</p> <p>Il est interdit d'offrir des cadeaux s'ils sont sollicités par le destinataire.</p>	Un montant de 30 \$ US ou moins par an et par fonctionnaire, à moins qu'un fonctionnaire ne vous ait informé de l'existence de plafonds inférieurs pour les cadeaux applicables à ce fonctionnaire, auquel cas ledit montant inférieur fera office de plafond.
Activités de divertissement à l'intention de fonctionnaires	<p>Vous devez faire preuve d'une grande prudence lorsque vous offrez des activités de divertissement à des fonctionnaires, en raison du risque accru de corruption et d'irrégularité apparente.</p> <p>Il vous est interdit d'inviter des conjoints, partenaires, enfants ou autres tiers à un événement de divertissement, à moins que leur présence ne soit appropriée et conforme à l'objectif professionnel dudit divertissement.</p>	Le service de conformité doit approuver les activités de divertissement à l'intention de fonctionnaires. À cet effet, communiquez avec votre responsable de la conformité ou écrivez à gallagherethicsandcompliance@ajg.com .
Cadeaux en provenance de partenaires commerciaux (autres que des fonctionnaires)	<p>Il vous est interdit de solliciter des cadeaux.</p> <p>Notez que les dons que vous recevez peuvent être considérés comme un revenu imposable à titre individuel. Si vous avez des questions, consultez le service des finances ou de paie de Gallagher.</p> <p>Lorsque vous êtes soutenu par une équipe, vous devez, dans la mesure du possible, partager le don avec votre équipe.</p>	Un montant de 300 \$ US ou moins en valeur totale par an et par partenaire commercial, à moins qu'un partenaire commercial ne vous ait informé de l'existence de plafonds inférieurs pour les cadeaux qu'il est autorisé à offrir, auquel cas ledit montant inférieur fera office de plafond.

	EXIGENCES	PLAFOND OU LIMITE MONÉTAIRE
Cadeaux à l'intention de partenaires commerciaux (autres que des fonctionnaires) (à l'exception des événements d'équipe payés par Gallagher)	<p>Il est interdit d'offrir des cadeaux s'ils sont sollicités par le destinataire.</p> <p>Les cadeaux ne peuvent pas être constitués d'espèces ou de quasi-espèces telles que des cartes-cadeaux, des chèques-cadeaux, des cartes de débit ou des bons d'achat, sauf dans les cas prévus ci-dessous dans le cadre de tirages au sort.</p>	Un montant de 300 \$ US ou moins en valeur totale par an et par partenaire commercial, à moins qu'un partenaire commercial ne vous ait informé de l'existence de plafonds inférieurs pour les cadeaux qui peuvent lui être offerts, auquel cas ledit montant inférieur fera office de plafond.
Cartes-cadeaux dans le cadre de tirages au sort impliquant des partenaires commerciaux autres que des fonctionnaires	Vous pouvez offrir des cartes-cadeaux pour des tirages au sort organisés par des partenaires commerciaux ou auxquels ils participent.	En ce qui concerne les cartes-cadeaux destinées à des tirages au sort, vous ne pouvez pas offrir plus de 300 \$ US de cartes-cadeaux à un même partenaire commercial, à moins que le tirage au sort ne soit considéré comme un don déductible du revenu imposable en vertu du code des impôts de votre pays.
Billets pour assister à des événements d'équipes officiellement parrainées par Gallagher offerts à des partenaires commerciaux autres que des fonctionnaires	<p>Vous êtes autorisé à offrir des billets pour des événements d'équipes officiellement parrainées par Gallagher. Vous trouverez la liste des équipes officiellement parrainées par Gallagher ici.</p> <p>Il est interdit d'offrir des cadeaux s'ils sont sollicités par le destinataire.</p>	Sans objet.
Divertissements à l'intention ou en provenance de partenaires commerciaux autres que des fonctionnaires (à l'exception des événements d'équipes parrainées par Gallagher)	<p>Il vous est interdit de solliciter des activités de divertissement.</p> <p>Il vous est interdit de fournir des activités de divertissement si le destinataire vous sollicite.</p> <p>Vous pouvez proposer, donner ou recevoir des repas et autres activités de divertissement de la part de partenaires commerciaux à des fins professionnelles légitimes.</p> <p>Il vous est interdit d'inviter des conjoints, partenaires, enfants ou autres tiers à un événement de divertissement, à moins que leur présence ne soit appropriée et conforme à l'objectif professionnel dudit divertissement.</p>	<p>Ne s'applique pas dans l'un des cas suivants :</p> <p>a) un partenaire commercial vous a indiqué que des plafonds s'appliquent à lui pour les activités de divertissement;</p> <p>b) votre politique sur les cadeaux et les activités de divertissement, s'il y a lieu, ou votre politique locale sur les déplacements et les activités de divertissement précise un plafond inférieur.</p> <p>Toute activité de divertissement d'une valeur totale de plus de 500 \$ US par partenaire commercial doit faire l'objet d'un examen minutieux afin de s'assurer qu'elle est conforme aux règles générales de la présente politique.</p> <p>Voir ci-dessous les frais de déplacement des employés de Gallagher liés aux activités de divertissement impliquant des partenaires commerciaux.</p>

	EXIGENCES	PLAFOND OU LIMITE MONÉTAIRE
Activité de divertissement consistant en des billets pour assister à des événements d'équipes officiellement parrainées par Gallagher à l'intention de partenaires commerciaux autres que des fonctionnaires	<p>Vous êtes autorisé à emmener des partenaires commerciaux à des événements d'équipes officiellement parrainées par Gallagher. Vous trouverez la liste des équipes officiellement parrainées par Gallagher ici.</p> <p>Il vous est interdit d'inviter des conjoints, partenaires, enfants ou autres tiers à un événement de divertissement, à moins que leur présence ne soit appropriée et conforme à l'objectif professionnel dudit divertissement.</p> <p>Si vous n'êtes pas sûr de savoir si un conjoint, partenaire ou invité remplit les conditions requises, veuillez communiquer avec le responsable de la conformité de votre région pour obtenir des conseils.</p>	Sans objet.
Activités de divertissement en provenance de partenaires commerciaux autres que des fonctionnaires – événements professionnels et voyages parrainés	<p>Il vous est interdit de solliciter des activités de divertissement.</p> <p>De temps à autre, les employés de Gallagher sont invités à se joindre à des compagnies de (ré)assurance ou à d'autres partenaires commerciaux lors de voyages parrainés et d'événements professionnels.</p> <p>Il vous est interdit de recevoir d'un partenaire commercial un paiement ou un remboursement pour des frais d'hébergement liés à des activités de divertissement ou d'autres frais de transport.</p>	Vous pouvez engager des frais de déplacement raisonnables pour des voyages approuvés, conformément à la politique de votre entreprise en matière de voyages et de dépenses.
Demandes de parrainage	Veuillez communiquer avec le service de marketing pour toute demande de parrainage.	
Contributions politiques	Interdites. Consultez le manuel des politiques financières (contributions et dons) pour plus d'informations.	

L'approbation écrite préalable du responsable de la conformité régionale, ainsi que de votre supérieur hiérarchique, est requise pour tout cadeau ou activité de divertissement proposé qui dépasserait les seuils susmentionnés. Des exceptions ne seront accordées que dans des circonstances limitées.

N'oubliez pas que les dépenses liées aux cadeaux et aux activités de divertissement, aux dons caritatifs et au parrainage ne seront remboursées que si elles sont conformes à la présente politique sur les cadeaux et les activités de divertissement et aux politiques applicables en matière de voyages et de dépenses pour votre entreprise et votre région géographique.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la [FAQ sur la politique sur les cadeaux et les activités de divertissement](#).

RESPECT DE LA POLITIQUE SUR LES CADEAUX ET LES ACTIVITÉS DE DIVERTISSEMENT

Le non-respect de la présente politique sur les cadeaux et les activités de divertissement peut entraîner des mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'au congédiement, ainsi que des conséquences juridiques importantes pour vous et pour Gallagher.

Vous devez communiquer immédiatement avec l'une des ressources ci-dessous si vous avez connaissance a) d'une violation ou d'une violation potentielle de la présente politique sur les cadeaux et les activités de divertissements ou b) d'une promesse d'avantage ou d'une menace en rapport avec une demande de contribution.

En cas de conflit entre la présente politique sur les cadeaux et les activités de divertissement et la [politique en matière de billets d'événement](#) et la [FAQ](#), la présente politique prévaut.

RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Les divisions et les zones géographiques peuvent appliquer des procédures et des protocoles supplémentaires conformément à la présente politique. Les équipes régionales chargées de la conformité, des affaires juridiques, des finances ou de la trésorerie vous les communiqueront, le cas échéant.

Les politiques de l'entreprise et les guides liés à cette politique sont les suivants :

[FAQ sur la politique sur les cadeaux et les activités de divertissement](#)

[Politique en matière de billets d'événements](#)

[FAQ sur la politique en matière de billets d'événements](#)

[Politique sur les contributions et les dons](#)

[Politique Mondiale Anticorruption](#)

[Politique Mondiale Anticorruption De Gallagher FAQ](#)



PARLEZ-EN

Si vous avez des questions ou des préoccupations, ou si vous prenez connaissance d'une violation ou d'une violation potentielle de cette politique, veuillez communiquer avec l'une des personnes-ressources ci-dessous.

L'adresse courriel du service de conformité
GallagherEthicsandCompliance@ajg.com

Le service d'assistance sur l'éthique et la conformité de Gallagher **<https://gallagher.ethicspoint.com>**

Vous pouvez également communiquer avec le responsable de la conformité de votre région, ou le [chef de la conformité](#).



Gallagher

Assurance | Gestion des risques | Conseil



[AJG.com](https://www.ajg.com) La façon Gallagher. Depuis 1927.